

Appel à communication
9ème Colloque
sino-européen du Tourisme

En présentiel
et distanciel

Tourisme,
interculturalité
et patrimoine
immatériel

En partenariat avec l'Association Chinoise de Géographie

Marrakech, Maroc
Du 7 au 9 Juin, 2021

Conférences, Débats, Visites, Expositions



المركز المغربي للتكنولوجيا - الصويرة
L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE
TECHNOLOGIE - ESSAOUBA



CI2RC
Centre International de Recherche et de Coopération



كلية الآداب والعلوم
الإسلامية - مراكش
FACULTY OF HUMANITIES AND ISLAMIC
SCIENCES - MARRAKECH



INSTITUT
FRANÇAIS
Marrakech



Le tourisme a été jusqu'à la fin du XXème siècle une pratique essentiellement occidentale. De ce fait, la rencontre avec les populations autochtones a été largement abordée à travers le concept d'acculturation. Cette approche a d'autant plus convenu que la diffusion des touristes a été en grande partie orchestrée par le déploiement de l'appareil de production capitaliste et s'est construite dans les contextes du colonialisme et du néocolonialisme. Ainsi, George Cazes a sous-titré le second volume de l'ouvrage tiré de sa thèse consacrée au tourisme dans les pays du Tiers Monde : « *Les nouvelles colonies de vacances* » (1992). La métaphore traduit l'approche dominante de l'époque. En effet, le tourisme s'inscrit dans un rapport entre le centre et ses périphéries, engendrant l'intégration des pratiques dans un processus de domination et d'expansion symbolique et matérielle des sociétés occidentales. Il ne peut en résulter, selon certains auteurs, qu'une acculturation (De Kadt, 1979 ; Mathieson et Wall, 1982 ; Turner et Ash 1975). Notamment Crick caractérise les touristes en 1989 comme des « *barbarians, the suntan destroyers of culture* » (p. 309). Quelques auteurs pointent cependant ces excès. Ainsi MacCannell écrit-il en 1976 « *it is intellectually chic nowadays to deride tourists* » (p.9).

Une seconde approche voit alors le jour, tandis que des auteurs relativisent le poids du tourisme, en démontrant que ses effets varient selon les modalités avec lesquelles il se déploie, mais aussi selon les capacités des sociétés à s'en emparer (Shaw et Williams, 2002). Michel Picard va plus loin (1992) en remettant en question la problématique de l'impact, qui nierait la capacité des autochtones à réagir. Enfin, dès les années 1990, émerge, conjointement dans les champs de l'anthropologie et de la psychologie culturelle, une nouvelle interprétation des rapports sociaux, à partir du concept d'interculturalité (Camilleri et Vinsonneau, 1996 ; Clanet, 1990; Demorgon, 2002, 2010 ; Belkaïd et Guerraoui, 2003 ; Guerraoui, 2009 ; Blanchet et Coste, 2010), défini comme : « *l'ensemble des processus – psychiques, relationnels, groupaux et institutionnels – générés par les interactions de groupes repérés comme détenteurs de cultures différentes ou revendiquant une appartenance à des communautés culturelles différentes [...]* » (Clanet, 1990, p.70). Celui-ci permet d'analyser des phénomènes co-constitués et pourtant contradictoires du fait d'un double mouvement : la transformation des systèmes en présence en raison de leurs interactions, et le maintien de ces derniers en raison du désir de chacun de préserver son identité. En cela, il dépasse la notion d'acculturation, critiquée pour avoir « *tendance à développer une conception linéaire et statique du changement en l'inscrivant dans des relations asymétriques d'un donneur vers un receveur (relation dominant/dominé pensée comme obligation pour le groupe dominé de s'assimiler à la culture dominante), et ce en dépit de la définition originelle qui suppose une interdépendance des cultures* » (Belkaïd et Guerraoui, 2003, 12). Cette limite a conduit des chercheurs francophones à s'en émanciper, en créant le nouveau paradigme.

Or, à l'inverse de l'anthropologie et de la sociologie, la géographie s'est encore peu emparée de ce concept d'interculturalité, pourtant intrinsèquement lié à la mobilité et aux rencontres spatio-culturelles qu'elle génère. L'approche géographique du tourisme apparaît dans ce contexte particulièrement éclairante, pour reposer sur l'analyse des effets d'une mise en relation de sociétés endogènes et exogènes. Ce processus engendre la transformation des rapports des sociétés locales à l'espace, au temps, mais aussi à l'autre et à soi (notamment dans le rapport au corps), favorisant l'invention de nouveaux modèles par interculturalité, entre transfert, résistance et innovation. Mais cette approche innovante qui permet d'appréhender dans toute sa complexité la résilience des cultures confrontées au tourisme mérite d'être approfondie en mobilisant toutes les échelles du social et du spatial. En effet, les rapports de domination à toutes les échelles du social, de l'individu, du village, du clan, de la région, de l'état, du supranational ne jouent-ils pas avec les stratégies des individus pour freiner s'opposer ou au contraire favoriser l'appropriation du tourisme ?

De plus, ce colloque entend aborder cette réflexion en mettant l'accent sur les valorisations du patrimoine immatériel. Ce dernier a été défini par l'UNESCO comme :

« Les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire — ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés — que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. » (*Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel 2003*).

Ce concept se caractérise par le fait de définir le « patrimoine » dans une double dimension synchronique et diachronique, en tant qu'héritage transmis, mais aussi inscrit dans une culture contemporaine qu'il contribue à régénérer. Il nécessite de plus une prise de distance de la communauté qui le perpétue, nécessaire à sa reconnaissance et identification collective. Il constitue ainsi un concept innovant en induisant un renouvellement de l'implication des acteurs de la patrimonialisation, menant à la notion de « communauté ». L'anthropologue Chiara Bortolotto (2011) s'inscrit aussi dans cette approche en rappelant que :

« La définition insiste en fait sur le rôle des acteurs sociaux (« communautés, groupes et le cas échéant individus ») dans la reconnaissance patrimoniale, sur la dimension non seulement historique (« transmis de génération en génération »), mais en même temps évolutive et processuelle de ce patrimoine (« recréé en permanence »), sur sa fonction identitaire pour les acteurs sociaux auxquels ce patrimoine procurerait un « sentiment d'identité », tout en se limitant aux pratiques non discriminatoires et conformes à l'éthique globale émergente ». (p. 26)

Les rapports interculturels entre individus, groupes et acteurs, dans les logiques de co-constitutions entre tourisme et patrimoine immatériel, seront donc au cœur des problématiques abordées par le colloque.

○ **Co-présidents du comité scientifique (par ordre alphabétique)**

- GUIBERT Christophe, UFR ESTHUA Tourisme et Culture, Université d'Angers (France)
- SAFAA Larbi, EST Essaouira, Université Cadi Ayyad (Maroc)
- ZHANG Jie, Université de Nankin & Université de Ningbo (Chine)

○ **Comité scientifique**

- BAI Kai, Université Normale du Shaanxi (Chine)
- BEN MASSOUD Jihane, Université Cadi Ayyad (Maroc)
- BENKHALLOUQ Fatima Ez Zahra, Université Cadi Ayyad (Maroc)
- BOUAOUINATE Asmae, Université Hassan II (Maroc)
- BOUJROUF Said, Université Cadi Ayyad (Maroc)
- BOUKHEROUK Mohamed, Université Cadi Ayyad (Maroc)
- COEFFE Vincent, UFR ESTHUA Tourisme et Culture, Université d'Angers (France)
- DUHAMEL Philippe, UFR ESTHUA Tourisme et Culture, Université d'Angers (France)
- GEBRATI Fatima, Université Cadi Ayyad Marrakech (Maroc)
- GUERTAOUI Fatima Zahra, Université Sultan Moulay Slimane (Maroc)
- GUIBERT Christophe, UFR ESTHUA Tourisme et Culture, Université d'Angers (France)
- HADACH Mohamed, Université Cadi Ayyad (Maroc)

- ELAKLAA Mohammed, Université Cadi Ayyad (Maroc)
- EL AZZOUZI El Habib, Université Mohammed V de Rabat (Maroc)
- IFLAHEN Fatim-Ezzahra, Université Cadi Ayyad (Maroc)
- KADRI Boualem, École des sciences de la gestion, UQAM, (Canada)
- KERTAOUI Hayat, Université Cadi Ayyad (Maroc)
- KHOMSI Mohamed Réda, École des sciences de la gestion, UQAM (Canada)
- LEMJIDI Faysal, Université Cadi Ayyad (Maroc)
- LISSANEDDINE Abdelillah, Université Cadi Ayyad (Maroc)
- LOKRIFA Abdeljalil, Université Cadi Ayyad (Maroc)
- MOISSERON Jean-Yves, Institut de recherche pour le développement (France)
- MORICE Jean-René, UFR ESTHUA Tourisme et Culture, Université d'Angers (France)
- MOUSSALIT Hajar, Université Cadi Ayyad (Maroc)
- OIRY-VARACCA Mari, Université Paris-Est Marne-la-Vallée (France)
- OMRANE Amina, Université de Sfax (Tunisie)
- OUARSAFI Nabil, Université Hassan Premier (Maroc)
- PERKUMIEN Dalia, Université Vytautas-Magnus (Lituanie)
- PICKEL Sylvine, UFR ESTHUA Tourisme et Culture, Université d'Angers (France)
- SAIR Aziz, Université Ibn Zohr (Maroc)
- SHEN Shiwei, Institut conjoint des universités de Ningbo et d'Angers/Institut sino-européen du Tourisme et de la Culture, Université de Ningbo (Chine)
- SKOUNTI Ahmed, Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine (Maroc)
- STOCK Mathis, Université de Lausanne (Suisse)
- TEBBAA Ouidad, Université Cadi Ayyad (Maroc)
- VIOLIER Philippe, UFR ESTHUA Tourisme et Culture, Université d'Angers (France)
- ZERRAD Abdelhak, Université Cadi Ayyad (Maroc)

○ **Comité d'organisation**

- EL HOUSNI Khalid, Université Cadi Ayyad (Maroc)
- NACHOUANE Nour Eddine, Université Mohamed V (Maroc)
- SADDOU Hicham, Université Cadi Ayyad (Maroc)
- WANG Yuejiao, Institut conjoint des universités de Ningbo et d'Angers/Institut sino-européen du Tourisme et de la Culture, Université de Ningbo (Chine)

○ **Dates importantes et publication des actes du colloque**

Deux formules de participations sont possibles :

Formule A : Soumission des résumés

- Soumission des résumés (1000 à 2000 mots) : avant 31 mars 2021
- Notification d'acceptation : avant 25 avril 2021
- Remise d'une version provisoire du texte : avant 30 juillet 2021
- Notification des modifications aux auteurs : 20 octobre 2021
- Remise de la version définitive du texte : 20 novembre 2021

Les papiers retenus selon le calendrier ci-dessus seront pris en considération pour publication dans les revues suivantes :

- Tourism Geographies, by Routledge / Taylor & Francis (États-Unis)
- Mondes du Tourisme, revue de recherche dédiée au tourisme (France)

Les résumés, écrits en mandarin, en français, anglais ou en arabe, doivent comporter un titre et un résumé de 1000 mots au minimum et de 2000 mots au maximum, 5 mots-clefs, (Police Times New Roman, 12 pts, interligne simple, bibliographie (APA). Le.la ou les auteur.e.s indiqueront leur institution d'appartenance et leur discipline. Le résumé doit faire ressortir clairement la problématique et le corpus d'hypothèses de recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats attendus ou observés.

○ **Formule B : Soumission des textes complets**

- Soumission des textes complets : avant 31 mars 2021
- Notification d'acceptation : avant 25 avril 2021
- Parution : avant 8 juin 2021

Les papiers retenus seront pris en considération pour publication dans les revues suivantes :

- Tourism Science, (Chine), indexée par le CSSCI et classée parmi les top-cent journaux universitaires chinois en sciences sociales.
- Tourism Tribune (Chine), indexée par le CSSCI et soutenue par la Fondation nationale des sciences sociales de Chine depuis 2012.
- Resources Sciences (Chine), indexée par le CSSCI, considérée parmi les meilleures revues chinoises en géographie.

Toutes les propositions de communication doivent être envoyées à l'adresse de contact suivante : ***sinoeuropean.conference@gmail.com***

○ **Inscriptions et tarifs**

- Enseignants-chercheurs : 280€
- Doctorants et docteurs sans poste : 100€
- les étudiants de master de recherche : 50€

Règlement avant le 3 mai 2021